



L'Initiative pour la Réduction de la Pauvreté et la Gestion de l'Environnement (PREMI)

Un partenariat en appui aux politiques environnementales en Afrique de l'Ouest



Fleuve Niger près de Siguiri en Haute Guinée, photo : JMG

PROGRAMME AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE (PACO)



L'Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement (Poverty Reduction and Environmental Management Initiative - PREMI) cherche à promouvoir la gestion intégrée des ressources naturelles pour la réduction de la pauvreté et l'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest.

Elle vise à plus de cohérence dans une large gamme d'activités développées par l'UICN avec ses partenaires aux niveaux local, national et régional en Afrique de l'Ouest. A travers ce programme, l'UICN cherche à renforcer les capacités de la région, à démontrer l'importance de la prise en compte de la valeur des biens et services des écosystèmes dans les plans de développement régionaux, les politiques et stratégies de réduction de la pauvreté et d'adaptation au

changement climatique dans le but d'améliorer la création de richesse et la croissance économique.

Le programme comprend entre autres, l'appui aux dialogues multi-acteurs sur certaines questions importantes du développement régional pour les années à venir. Il met les préoccupations environnementales et le changement climatique au centre des processus de prise de décisions aux niveaux national et régional pour le développement durable.

Le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'UICN (PACO) a obtenu le financement de l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI) en vue de mettre en œuvre le PREMI sur une période de quatre ans (décembre 2008 - décembre 2012).

« Il faut considérer l'amélioration de la gouvernance environnementale, la sécurisation des moyens de subsistance des populations rurales, la lutte contre la dégradation des écosystèmes non pas comme des coûts, mais comme un investissement pour répondre à l'urgence du changement climatique et construire un futur plus sûr, plus stable, plus durable et plus équitable »
Réduction des risques de catastrophe : Bilan mondial 2009, Nations Unies, 2009.

Objectif de développement

Renforcer les options de moyens d'existence et la croissance économique durable par la gestion intégrée des ressources naturelles.

Composantes et objectifs stratégiques

Composante 1 : Le développement et la gouvernance des ressources en eau

Objectif stratégique : La promotion de plateformes pour la gouvernance des ressources en eau et le renforcement de la participation aux processus de prise de décision des parties prenantes (notamment les groupes vulnérables et les institutions locales) en vue de leur autonomisation et la création de richesse.

Composante 2 : Les services des écosystèmes, les forêts et les pauvres

Objectif stratégique : La démonstration de la valeur économique des services des écosystèmes et leur gestion raisonnée pour des moyens d'existence améliorés en milieu rural et des opportunités accrues de réduction de la pauvreté.

Composante 3 : Le développement des capacités et la création de réseaux pour catalyser le changement vers une gestion durable des ressources naturelles

Objectif stratégique : Un réseau coordonné de leaders, de gestionnaires et de la société civile environnementale comme catalyseur du changement vers la gestion durable des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest.

Dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques

L'Afrique de l'Ouest compte une vingtaine de projets de grands barrages à différentes étapes de planification. Les expériences passées montrent que les risques de conflits sont nombreux entre promoteurs des barrages et usagers des ressources naturelles, ou entre les pays compte tenu de la grande taille des bassins hydrographiques et de la grande dépendance des pays entre eux. La CEDEAO estime que les méthodes et les outils actuels sont insuffisants pour gérer et arbitrer les conflits relatifs aux divers emplois de l'eau. La mobilisation des financements en est d'autant plus longue et difficile.

Le dialogue régional vise à réunir des représentants des gouvernements, du secteur privé, des élus, des communautés de base et de la société civile pour

s'accorder sur des approches de l'identification et de la planification des ouvrages plus larges et plus consensuelles, permettant une gestion apaisée des impacts sociaux et environnementaux négatifs.

Le projet contribue à la « concertation sur les grands projets d'infrastructures dans le secteur de l'eau dans l'espace CEDEAO » mené par le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO. Il est cofinancé par l'initiative Eau et Nature WANI de l'UICN, qui cherche à démontrer comment intégrer l'approche écosystème dans la planification et la gestion des bassins hydrographiques. Site web: www.dialoguebarrages.org

Les acteurs concernés sont ceux des pays de la CEDEAO.



Delta intérieur du Niger au Mali, photo : Hellio, Van Ingen



Reboisement des berges à Sapeliga au Ghana, photo : Maxwell Boateng

Amélioration de la gouvernance de l'eau dans le bassin transfrontalier de la Volta

Le projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau de la Volta (PAGEV) cherche à construire un consensus sur les modes de gestion des ressources en eau et des mécanismes harmonieux de coordination institutionnelle à l'échelle du bassin fluvial. Depuis ses débuts, il supporte le processus d'installation de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et participe à l'édification de son observatoire. Au niveau des institutions nationales du Ghana et du Burkina Faso et localement dans le bassin du Nakanbé, le projet a accompagné le dialogue transfrontalier à toutes les échelles géographiques. Il dote les acteurs d'outils

d'aide à la décision pour la gestion des ressources en eau. Localement il soutient l'amélioration du bien être des riverains du Nakanbé en lien avec la gestion des ressources en eau. Ensemble, les acteurs des deux pays se sont accordés sur un Code de conduite pour la gestion des ressources en eau du bassin de la Volta, préfigurant une Charte des eaux à venir. Actuellement, le projet soutient aussi la participation du Togo dans le dialogue transfrontalier, au niveau des institutions nationales et dans le bassin de l'Oti. Le projet aussi financé par Wani.

Sites de démonstration : Burkina Faso, Ghana et Togo.

Evaluation économique des zones humides pour l'amélioration des politiques d'aménagement

L'aménagement des écosystèmes des zones humides en Afrique de l'Ouest a été souvent mal conduit du fait de l'insuffisance des connaissances sur la valeur économique des divers biens et services. Pourtant, la dégradation ou la disparition de ces écosystèmes entraîne une baisse des flux économiques et, en conséquence une aggravation de la pauvreté des populations. Ce projet vise à fournir aux décideurs politiques des informations convaincantes sur l'importance économique des zones humides et à renforcer la capacité des organismes nationaux et régionaux en charge des zones humides à en promouvoir l'importance et la prise en considération dans les

politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté et d'adaptation au changement climatique.



Paysan plantant le bourgou dans le Delta intérieur du Niger, photo : JMG

Sites de démonstration : Burkina Faso, Mali, Sénégal et Guinée Bissau.

Intégration de l'adaptation au changement climatique dans les politiques et stratégies de réduction de la pauvreté

Les populations pauvres sont les plus vulnérables aux effets dévastateurs des événements climatiques extrêmes - inondations ou sécheresses - et disposent de peu de moyens pour s'adapter aux évolutions du climat. Les effets du changement climatique peuvent également réduire à néant les efforts consentis par les Etats pour lutter contre la pauvreté et avoir des incidences à long terme sur la croissance de l'Afrique de l'Ouest.

les approches endogènes et les techniques basées sur la valorisation des biens et services des écosystèmes.

Le projet vise à intégrer les stratégies d'adaptation au changement climatique dans les stratégies de développement économique et de réduction de la pauvreté au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal. Le projet identifiera et diffusera des outils appropriés pour l'intégration des deux domaines stratégiques aux échelles locale, nationale et régionale. Les stratégies d'adaptation au changement climatique privilégieront



Déforestation de la plage de la commune de Guédiawaye à Dakar au Sénégal, photo : JMG

Sites de démonstration : Burkina Faso, Mali et Sénégal.

Restauration et paiement des services environnementaux dans le bassin du Tinkisso



Destruction des berges du Tinkisso en amont du barrage de Dabola, photo : JMG

En amont du bassin du Tinkisso, un des principaux affluents du Niger en République de Guinée, la dégradation des écosystèmes fait reculer le bien-être des populations et aggrave leur vulnérabilité au changement climatique. En particulier, la dégradation du bassin versant du Tinkisso a entraîné l'envasement du petit-barrage du même nom qui ne produit plus d'électricité que quelques heures par jour.

Le projet vise à décrire les conditions de la réhabilitation du petit barrage de Tinkisso, en vue de rétablir la production d'électricité au bénéfice de la population et de l'économie de la région. Le projet explore une nouvelle approche à base d'incitations économiques au bénéfice des communautés chargées de restaurer et conserver les services environnementaux des bassins-versants situés en amont du barrage. Site de démonstration : Guinée.

Appui à la CEDEAO pour le dialogue régional sur les forêts

Les forêts de la zone CEDEAO constituent un patrimoine riche, diversifié et très sollicité. Essentiel à la sauvegarde des fonctions écologiques, économiques et sociales vitales des écosystèmes de l'Afrique de l'Ouest, ce patrimoine est fortement soumis à la déforestation et à la dégradation. Depuis juillet 2006, l'UICN a posé les fondements d'un large partenariat régional destiné à coordonner les efforts de toutes les catégories d'acteurs pour relever le statut des forêts en Afrique de l'Ouest. La CEDEAO s'est saisie de cette dynamique régionale, et travaille à institutionnaliser le dialogue au plus haut niveau pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan régional de convergence. Le dialogue vise à identifier de nouvelles bases pour la restauration et la gestion des forêts d'Afrique de l'Ouest.

Les acteurs concernés sont ceux des pays de la CEDEAO.



Photo de famille de la première rencontre consultative sur les forêts, photo : Martin Nganje

Mobilisation des connaissances environnementales pour l'amélioration des politiques régionales

Les connaissances et les informations environnementales concernant l'Afrique de l'ouest sont souvent peu ou pas utilisées du fait que les organismes qui les produisent et les acteurs qui seraient susceptibles de les utiliser ne sont pas suffisamment bien reliés entre eux. Cette situation est préjudiciable à la mise en œuvre des politiques régionales environnementales. Le projet vise à renforcer la communication et le plaidoyer sur l'environnement et le changement climatique à

travers le développement des capacités des organismes producteurs d'information à aller vers les acteurs politiques et la société civile. Il encouragera les acteurs (producteurs, diffuseurs et gestionnaires) à travailler à la mise en œuvre des politiques régionales sur la base des connaissances environnementales disponibles.

Les acteurs concernés sont ceux des pays de la CEDEAO.

Le Programme Afrique centrale et occidentale (PACO) en bref

Sa vision : Un monde juste qui valorise et conserve la nature.

Sa Mission : Encourager un environnement politique, économique et social favorisant une gestion et une utilisation durables des ressources naturelles, tant terrestres que marines, la conservation des sols et de la diversité biologique avec et au profit des populations.

Pour contribuer au Programme quadriennal de l'UICN, il se fonde sur 4 programmes thématiques régionaux (PTR) qui développent une vision régionale et mettent en œuvre leurs programmes et projets :

- Conservation des Forêts ;
- Eau et Zones Humides ;
- Marins et Côtiers ;
- Aires Protégées et Biodiversité.

Le PACO est soutenu par :

- des bureaux de Programme (Burkina Faso, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Cameroun, République Démocratique du Congo)
- des bureaux de projets (Ghana, Nigéria, Libéria)
- des unités transversales renforcées (Ressources humaines, Communication, Finances, Technologie de l'information et de la communication, Soutien institutionnel et développement)

Le PACO héberge des composantes de plusieurs programmes partenaires dont MIKE (Monitoring the Illegal Killing of Elephants), GWP-CAFTAC (Global Water Partnership-Central Africa Technical Advisory Committee), TRAFFIC (The wildlife trade monitoring network), Global Forest Watch (GFW) et World Resources Institute (WRI).



**UNION INTERNATIONALE POUR
LA CONSERVATION DE LA NATURE**

Programme Afrique Centrale et Occidentale - PACO
01 BP 1618 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. : +226 50 36 49 79
+226 50 36 48 95
E-mail : paco@iucn.org
www.iucn.org

